TUTORIEL ESPACE FAMILLE INOÉ SIVS DU PAYS DE CADOURS





ETAPE 1 - CONNEXION

Vous recevrez un mail du SIVS du Pays de Cadours avec un lien internet pour vous connecter à votre espace famille

Attention : le lien internet est valable 5 jours. Privilégier l'ouverture du lien sur un ordinateur ou sur votre téléphone au format paysage.

1. Cliquer ici

Si ce bouton ne fonctionne pas, il faut appuyer sur le lien ci-dessous ou le copier coller sur Chrome.

S.I.V.S Pays de Cadours

Votre compte Espace Famille est créé

Bonjour INOE Marie Votre compte Espace Famille a été créé. Votre identifiant est: marie@gmail.com

Pour initialiser votre compte, cliquez sur le lien ci-dessous:

Cliquez-ici pour activer votre compte

Si le lien ci-dessus ne fonctionne pas, recopier l'adresse ci-dessous dans un navi

https://espacefamille.aiga.fr//11699944#create-account/eyJhbGciOiJSUzI1NiJ9.e JadWxpZS5tYXRoaWV1QHdhbmFkb28uZnliLCJvb2xlcvl6llJPTEVfUEFTU RfUkVTVClsImV4cCl6MTcxNjcxNTkxNiwiaWF0ljoxNzE0MTIzOTE2fQ.sgTymw2 uUgkTfYRJojlCF3vcYMsVjU2ZLlaYPucFPRhCRIV5Tgd4gY93djf86K9Tn9w34q4 QIkCVErJZz3z FvCPiDCw9rgks2-N4e5JLnzhdAvipVidkKsC7KQA4Gp6s4xXsk

Penser à mettre l'espace famille dans vos favoris afin d'y retourner plus facilement









SIVS du Pays de Cadours

Pour valider votre accès, vous devez créer votre premier mot de passe

Votre mot de passe doit contenir au moins :

- 8 caractères

- 1 minuscule

- 1 majuscule

- 1 chiffre

- Ne doit pas être proche de l'email ou du nom de famille

Mot de passe

Confirmation

ANNULER L'OPÉRATION CRÉER LE MOT DE PASSE

Erreur	
Veuillez remplir le mot de passe et la confirmation selon les règles de sécurité énoncées, et de façon identique	
Ok	

Créer un mot de passe en respectant ce qu'il doit contenir, soit :

- minimum 8 caractères
- minimum 1 minuscule
- minimum 1 majuscule
- minimum 1 chiffre



eres ule ule



Afin que votre (vos) enfant (s) puisse (nt) fréquenter les services péri et extra- scolaires, vous devez répondre OUI

Adresse e-mail
Votre mot de passe
Rester connecte
Je ne suis pas un robot
reCAPTCHA Confidentialité - Conditions
Se connecter
Mot de passe oublié ?
e exploitation interne
exploitation interne
·

ETAPE 2 – ACTUALISATION DU DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION

Accueil	SIVS du P	ays de Cadours	en de la composición de la composicinde la composición de la composición de la composición de la compo		E ANNÉE A
Famille INOE > Image: Display state >	Bienvenue dans votre Espace Fo Cliquez sur un membre de votre famille po informations et inscription	amille. our accéder à ses >	la situation financière es factures Mes documents es documents à envoyer	votre (et rése	vos) enfant rver les ser sur « Mes
			cuments - Informations toriels vidéo Espace Famille	Docum	<u>ents au for</u>
☆ ccueil	SIN	/S du Pays de Cadours		Messagerie Déconnexion	Pour la sont :
Mes documents Légende					• U
Famille INOE Attestation de Quotien Familial				Envoyer le document	a
Attestation garde alternée				Envoyer le document	• P
D TIB				Envoyer le document	٦
INOE Julian					
Accueil	SI	VS du Pays de Cadours		Messagerie Déconnexion	Pour les sont :
Mes documents Légende					• La
Famille INOE					/ • Att
INOE Julian Assurance scolaire				Envoyer le document	l ar
Copie des vaccins				Envoyer le document	Pour le
Notification MDPH				Envoyer le document	Pour le
PAI				Envoyer le document	PAI
INOE Lilas					spécial

vous devez actualiser le dossier de t(s) afin de pouvoir l'(les) inscrire vices scolaires pour la rentrée.

documents à envoyer »

mat PDF à privilégier

a FAMILLE, les documents obligatoires

Ine attestation CAF ou MSA actualisée le votre quotient familial ou le dernier vis d'imposition sur les revenus.

our les parents séparés, l'attestation de ugement des affaires familiales

ENFANTS, les documents obligatoires

copie des pages de vaccinations

estation d'assurance scolaire pour née scolaire concernée.

es enfants concernés, la notification MDPH

s enfants concernés, le renouvellement du

d'allergie alimentaire ou d'un suivi médical (allergie, asthme, diabète...)

ETAPE 3 – VÉRIFICATION DES INFORMATIONS - FAMILLE

Cliquez sur FAMILLE









1

Ma situation financière

Mes factures

Mes documents

Mes documents à envoyer

Documents - Informations

Tutoriels vidéo Espace Famille

•	Nom *	Prénom *			
Ě	INOE	₩	e	Num. Allocataire	
	Pays * FRANCE		•	0000000	
	CP *	Ville *		Nom Allocataire	
Q	31480 😢	CADOURS	٢	INOE	
	Numéro 2 😢	Bis, Ter, etc.	-		
	Voie *				
	Rue Dastara	t	٢		
	Complémen	t			
	Email				
	marie@gmai	I.com			

Vérifier toutes les informations et compléter celles manquantes.

Enregistrer pour valider les informations saisies

Cliquer sur la maison pour revenir vers l'accueil



ETAPE 4 – VÉRIFICATION DES INFORMATIONS – ENFANT (S)



2- Cliquez sur les informations de l'enfant sélectionné



1- Cliquez sur le profil d'un enfant.





< Lilas INOE

					Nom *			
					INOE		8	
					Prénom *			
					Lilas		8	
					🛉 Fémi	nin 🕺 🕺 🕇 🕅	Masculin	
					Date de naissance *		(3 ans et 4 mois)	
۳٩	Régime alimentaire	۶ ۲	Ş	Personnes autorisées	▲ > 🕀	Informations sanitair	es > IA I	Informations scolaires
<u> </u>								
Consultez E	gaiement					Julian		

Cliquer sur chaque rubrique pour vérifier les informations saisies.

Pour ne pas être bloqué dans la suite de vos démarches, vous devez obligatoirement compléter les informations manquantes pour les rubriques qui comportent le sigle

N'oubliez pas d'enregistrer chaque actions effectuées. Répétez l'opération pour chaque enfant.



Accueit Note Deconnection Personnes autorisées INOE Marie INOE Jean INOE Chantal	Pour les per vérifiez les lien de par et modifiez
Grand Mère	
SIVS du Pays de Cadours	
Autorisations	
CDAP * La direction est autorisée à consulter notre dossier allocataire CDAP afin d'accéder directement aux ressources (Quotient, Revenus, Nombre d'enfants à charge) à prendre en compte pour le calcul des tarifs. (Le service CDAP.fr respecte les règles de confidentialité et a fait l'objet d'une autorisation de la CNIL. La CAF attribue un identifiant et un mot de passe qui est strictement personnel et confidentiel à l'équipe de direction.).	
Oui Non Transport	Cliquer sur
Oui Non Transport Le personnel est autorisé à transporter ou faire transporter Lilas dans les véhicules de l'établissement dans le cadre des sorties en groupe. Oui Non	Cliquer sur différentes
Oul Non Transport Le personnel est autorisé à transporter ou faire transporter Lilas dans les véhicules de l'établissement dans le cadre des sorties en groupe. Oui Non Photographie * Le SIVS du Pays de Cadours peut effectuer des photos et des vidéos dans le cadre des activités périscolaires et extrascolaires (ALSH) pour une utilisation sur des supports de communication et d'information relatif à la promotion de ces activités, notamment la presse écrite, blog privé et réseaux sociaux des communes du SIVS du Pays de Cadours (Facebook, site internet Mairie) Oui Non	Cliquer sur différentes
Oui Non Transport Le personnel est autorisé à transporter ou faire transporter Lilas dans les véhicules de l'établissement dans le cadre des sorties en groupe. Oui Non Photographie * Le SIVS du Pays de Cadours peut effectuer des photos et des vidéos dans le cadre des activités périscolaires et extrascolaires (ALSH) pour une utilisation sur des supports de communication et d'information relatif à la promotion de ces activités, notamment la prese écrite, blog privé et réseaux sociaux des communes du SIVS du Pays de Cadours (Facebook, site internet Mairie) Oui Non	Cliquer sur différentes
Oul Non Transport Le personnel est autorisé à transporter ou faire transporter Lilas dans les véhicules de l'établissement dans le cadre des sorties en groupe. Oui Non Photographie * Le SiVS du Pays de Cadours peut effectuer des photos et des vidéos dans le cadre des activités périscolaires (ALSH) pour une utilisation sur des supports de communication et d'information relatif à la promotion de ces activités, notamment la presse écrite, blog privé et réseaux sociaux des communes du SIVS du Pays de Cadours (Facebook, site internet Mairie) Oui Non Médicaments * Le personnel est autorisé à administrer à Lilas les éventuelles médications prescrites par un médecin et sur présentation de l'ordonnance. Le personnel est autorisé à administrer à Lilas des antipyrétiques en cas de fièvre supérieure ou égale à 38.5° et selon le procole de l'établissement.	Cliquer sur différentes
Oul Non Transport Le personnel est autorisé à transporter ou faire transporter Lilas dans les véhicules de l'établissement dans le cadre des sorties en groupe. Oul Non Photographie * Le SIVS du Pays de Cadours peut effectuer des photos et des vidéos dans le cadre des activités périscolaires (ALSH) pour une utilisation sur des supports de communication et d'information relatif à la promotion de ces activités, notamment la presse écrite, blog privé et réseaux sociaux des communes du SIVS du Pays de Cadours (Facebook, site internet Mairie) Oul Non Médicaments * Le personnel est autorisé à administrer à Lilas les éventuelles médications prescrites par un médecin et sur présentation de l'ordonnance. Le personnel est autorisé à administrer à Lilas des antipyrétiques en cas de fièvre supérieure ou égale à 38.5° et selon le protocole de l'établissement. Oui Non Hospitalisation *	Cliquer sur différentes
Out Non Fransport Le personnel est autorisé à transporter ou faire transporter Lilas dans les véhicules de l'établissement dans le cadre des sorties en groupe. Out Non Photographie * Le Silvis du Pays de Cadours peut effectuer des photos et des vidéos dans le cadre des activités périscolaires et extrascolaires (ALSH) pour une utilisation sur des supports de communication et d'information relatif à la promotion de ces activités, notamment la presse écrite, lobg privé et réseaux sociaux des communes du Silvis du Pays de Cadours (Facebook, site Internet Malrie) Out Non Médicaments * Le personnel est autorisé à administrer à Lilas les éventuelles médications prescrites par un médecin et sur présentation de l'ordonnance. Le personnel est autorisé à administrer à Lilas des antipyrétiques en cas de fièvre supérieure ou égale à 38.5° et seion le protocole de l'établissement. Out Non Hospitalisation * Liéguipe de direction est autorisé à prendre les mesures d'urgence en cas d'accident impliquant Lilas (Hospitalisation, SAMU, Pompier). Out Non	Cliquer sur différentes
Out Non Fransport Le personnel est autorisé à transporter ou faire transporter Lilas dans les véhicules de l'établissement dans le cadre des sorties en groupe. Out Non Photographie * Le SVS du Pays de Cadours pout effectuer des photos et des vidéos dans le cadre des activités périscolaires et extrascalaires (ALSH) pour une utilisation sur des supports de communication et d'information relatif à la promotion de ces activités, notamment la presse écrite, blog privé et réseaux sociaux des communes du SIVS du Pays de Cadours (Facebook, site Internet Maire) Out Non Médicaments * Le personnel est autorisé à administrer à Lilas les éventuelles médications prescrites par un médecin et sur présentation de l'ordonnance. Le personnel est autorisé à administrer à Lilas des antipyrétiques en cas de fièvre supérieure ou égale à 38.5° et solution in protocole de l'établissement. Out Non Hospitalisation * L'équipe de direction est autorisé à prendre les mesures d'urgence en cas d'accident impliquant Lilas (Hospitalisation, SAMU, Pompier). Out Non Rentrer seul	Cliquer sur différentes

ersonnes autorisées, informations, choisissez le enté dans le menu déroulant z si besoin.

Signifie que l'adulte peut récupérer l'enfant.

Signifie que l'adulte ne peut pas récupérer l'enfant.

OUI ou NON selon les autorisations proposées.

ETAPE 5 – VÉRIFICATION DES INFORMATIONS – ENTOURAGE FAMILIAL

Famille INOE	Entourage Familial	Ma situation financière
Julian INOE Né le 05/09/2013	Parent Jean INOE - Parent	Mes factures Mes documents
Née le 09/12/2020	Marie INOE - Parent	Mes documents à envoyer Documents - Informations 1
	Chantal INOE	Tutoriels Vidéo Espace Famille
	Pierre INOE	
Ajouter une personne (enfant, parent et personnes autorisées à		
récupérer les enfants) Entourage Familial Assistance utilisateur :	1 -Cliquer sur « Entourage Familiai »	

Cliquez sur « ajouter une personne » si vous souhaitez ajouter une personne de votre entourage à récupérer votre enfant.



2- Certaines informations concernant la personne de votre entourage familial sont manquantes. Cliquer sur le profil et compléter les informations obligatoires (adresse postale et n° de téléphone).

Enregistrer pour valider

Si vous souhaitez supprimer une personne de votre entourage familial, merci de nous envoyer un mail en précisant le nom et prénom de la personne à retirer.



Ajouter un membre de la famille Image: Comparison of the second s	Ajouter un adulte Etape : Adulte à ajouter Civilité M. Mme Nom * Prénom * Clodette	 Ajouter un adulte Etape : Liens de parenté Indiquez cl-dessous les liens de parenté avec les enfants de la famille et si l'adulte est autorisé ou non à les récupérer après les activités ; Antoine PERIE Lien de parenté Alice PERIE Lien de parenté 	Remplir étapeafii cliquer s
Ajouter un adulte	Etape suivante Ajouter un adulte Etape : Infos professionnelles	Etape suivante Ajouter un adulte Etape : Récapitulatif	**
email Tél. Fixe	Profession	Aduite PERIE Clodette Portable Perso :	<u>x</u> ,
Tél. Portable *	Catégorie socio-professionnelle Tél. fixe professionnel		Ē
Date de naissance * L'adresse est-elle différente de celle de la famille ?	Tél. Portable Professionnel	Créer l'Adulte	Ou le



Tout ajout d'un membre de la famille adulte sera validé ou non par le service administratif du SIVS du Pays de Cadours.

les informations étape par n d'ajouter l'adulte puis ur retour à l'accueil.

Signifie que l'adulte peux récupérer l'enfant

Signifie que l'adulte ne peux pas récupérer l'enfant

en de parenté 🔹 👻

ivrir le menu déroulant et choisir lien de parenté avec l'enfant.



Toutes les demandes de réservations ou d'annulations seront à valider par le service administratif du SIVS, c'est pourquoi un point d'interrogation apparaitra sur les cases. Lorsque le point d'interrogation disparaitra de la case, votre demande sera prise en compte et vous serez informé par mail de l'action effectuée.

RESTAURATION SCOLAIRE



🔁 Planning de Julian

Nouvelle inscription	< 02 Septembre 2	202 08 Septembre 202	ol 🔰 🖌	ur Semaine	Mois
LÉGENDE 02 LUN.	03 MAR.	04 MER.	05 JEU.	06 VEN.	07 SAM.
RESTAURATION EE CADOURS 2024-20	21 Planifier sur une pério	ode			
Repas 12:15 - 14:00	7				

Cliquer sur ce bouton pour générer une période de repas à l'année (recommandé) suivre les différentes étapes. Valider pour enregistrer. Sinon cliquer sur la case du jour à réserver.

💼 Planifier des réservations 🛛 🗙	Planifier des réservations	Planifier des réservations 🛛 🗙	Planifier des réservations
Etape 1 : Choix des individus	Etape 2 : Création du modèle de semaine	Etape 3 : Période et Fonctionnement	Etape 4 : Résumé de la demande
Ce formulaire vous permet de créer un modèle de réservations à planifier sur une période.	Indiquez sur la grille le modèle de semaine que vous souhaitez planifier.	Planifier le modèle de semaine du * au * 0_/09/202-r 0-/07/2022	Vérifiez les informations ci dessous avant de planifier votre m semaine
Activité : RESTAURATION EE CADOURS 202. ⁻ -202. ⁻ Choix des individus déjà inscrits sur lesquels appliquer un modèle de réservations.	LUN. MAR. MER. JEU. VEN. Repas 12:15-14:00	Toutes les semaines Semaines paires	génération Sur la période du 0°/09/202 * au 01/07/2025 Toutes les semaines Pour les individus suivants :
2 Julian INOE		Semaines impaires Les journées contenant déjà une réservation facturée ou une présence réelle ne seront pas modifiées	Lundi : Repas Mardi : Repas Jeudi : Repas Vendredi :
Etape suivante	Etape suivante	Etape suivante	Planifier le modèle de semaine





Planifier des réservations

Etape 5 : Récapitulatif

Le modèle de semaine a été correctement planifié. Les différentes journées listées cl-après comportent des modifications en fonction des règles de réservation de votre structure.

Julian INOE

+)

Accueil nor	n planifié :	21/10/2024,	22/10/2024,	24/10/2024
25/10/2024,	28/10/2024,	29/10/2024,	31/10/2024,	23/12/2024
24/12/2024,	26/12/2024,	27/12/2024,	30/12/2024,	31/12/2024
02/01/2025,	03/01/2025,	17/02/2025,	18/02/2025,	20/02/2025
21/02/2025,	24/02/2025,	25/02/2025,	27/02/2025,	28/02/2025
14/04/2025,	15/04/2025,	17/04/2025,	18/04/2025,	22/04/2025
24/04/2025,	25/04/2025, 30	/05/2025		

odèle de

cette

Retour aux réservations

Les jours réservés apparaissent en vert sur une seule case. Vous pouvez défiler sur les cases à l'aide du calendrier



Vous pouvez consulter sur le bouton « légende » les différentes couleurs que vous pouvez trouver sur le planning.

Pour annuler cliquer sur la case du jour que vous souhaitez annuler et ENREGISTRER (la case devient blanche).

CENTRE DE LOISIRS – MERCREDIS APRES-MIDI ET VACANCES



Toutes les demandes de réservations ou d'annulations seront à valider par le service administratif du SIVS, c'est pourquoi un point d'interrogation apparaitra sur les cases. Lorsque le point d'interrogation disparaitra de la case, votre demande sera prise en compte et vous serez informé par mail de l'action effectuée.





Votre demande d'inscription est en attente de validation. L'accès au planning de réservation ne sera validé que si les documents d'actualisation demandés dans l'étape 2 sont transmis.



SIVS du Pays de Cadours

🔁 Planning de Julian **A**



Pour les vacances, la procédure sera la même que pour les mercredis. Ici, la famille a réservé 5j qui correspond à un forfait semaine (F).

Après-midi 14:00 - 18:30

E.

Toutes les demandes de réservations ou d'annulations seront à valider par le service administratif du SIVS, c'est pourquoi un point d'interrogation apparaitra sur les cases. Lorsque le point d'interrogation disparaitra de la case, votre demande sera prise en compte et vous serez informé par mail de l'action effectuée.

E.





Pour une meilleure visibilité du planning,

lois	5	
	13 SAM.	14 DIM.

ETAPE 7 – INFORMATIONS PRATIQUES



Retrouver ici des documents déposés par notre service administratif :

- Le règlement intérieur
- Le tutoriel pour l'espace famille
- Les programmes des animations
- Les menus de la restauration scolaire

Ma situation financière
Mes factures
Mes documents
mes documents a envoyer
Documents - Informations
Tutoriels vidéo Espace Famille



CLIQUEZ SUR MAISON POUR REVENIR AU MENU PRINCIPAL

TOUTE INSCRIPTION ET FRÉQUENTATION DES SERVICES SCOLAIRES VAUT ACCEPTATION DU RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Accéder à l'espace famille :

Via le QR Code :



Via le lien de connexion :

https://espacefamille.aiga.fr/index.html?dossier=11699944#connexion&085329



Pour nous contacter :

 \boxtimes contact@sivs-paysdecadours.fr

1 05.61.85.85.20

RÉCAPITULATIF DES DOCUMENTS D'ACTUALISATION A FOURNIR

1 - Copie du carnet de vaccinations

2 - Une attestation CAF ou MSA actualisée de votre quotient familial ou le dernier avis d'imposition sur les revenus. (Si vous ne souhaitez pas le transmettre, le tarif le plus élevé sera automatiquement appliqué).

- 3 Attestation d'assurance scolaire 2025-2026 (à fournir au plus tard avant le 31 août 2025).
 - Votre enfant est concerné par une notification MDPH, fournir une attestation avec les préconisations d'accueil.
 - Votre enfant est concerné par un Protocole d'Accueil Individuel (PAI) :
 - Première demande de PAI : En cas d'allergie alimentaire ou d'un suivi médical spécial (allergie, asthme, diabète...), un PAI doit être mis en place par les parents qui doivent en faire la demande auprès du directeur(trice) d'école et en informer le service administratif du SIVS par mail.
 - Renouvellement du PAI (obligatoire chaque année) : fournir le protocole signé par les acteurs concernés ainsi que l'ordonnance du médecin et en informer le service administratif du SIVS par mail. Renouveler les médicaments périmés.

Pour les allergies alimentaires, un panier repas devra obligatoirement être fourni par la famille tant que le PAI n'a pas été formalisé et signé.



Retrouver ici l'historique de toutes vos factures ainsi que les factures en cours

Vous pouvez télécharger vos factures au format PDF